



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 juin 1997

Modification du tableau des effectifs

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Juin 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Juillet 1997

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Catherine REYSSAT

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 1997

Direction Ressources Humaines

Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LA VILLE DE NIORT

Depuis la parution des statuts particuliers de la filière culturelle en 1991, la Ville de Niort a souhaité mener une action en direction du personnel non titulaire de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse en incitant celui-ci à se présenter aux concours.

C'est pourquoi, l'organisation progressive de ces concours par le CNFPT permet aujourd'hui d'envisager la **création** des postes suivants :

- 1 poste d'Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique - basson à temps non complet (50 %)
- 1 poste d'Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique - cor à temps non complet (50 %)
- 1 poste d'Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique - percussions à temps complet
- 1 poste d'Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique - guitare à temps non complet (50 %)
- 1 poste d'Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique - chant à temps non complet (50 %)
- 1 poste d'Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique - trombone à temps non complet (30 %)
- 1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique - violoncelle à temps non complet (25 %)

ainsi que la **suppression** :

- d'1 poste d'Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique - cor à temps non complet (30 %)

Par ailleurs, pour tenir compte des nécessités de service, il y a lieu de prévoir les **créations et suppressions** d'emplois suivantes :

DIRECTION DE L'INFORMATION - COMMUNICATION - RELATIONS EXTERIEURES

SUPPRESSION : 1 poste de Secrétaire contractuel à compter du 01.07.97
1 poste de Rédacteur à compter du 01.11.98
CREATION : 2 postes d'Agent Administratif

DIRECTION BUDGET COMPTABILITE

SUPPRESSION : 1 poste d'Attaché Principal
CREATION : 1 poste de Rédacteur

DIRECTION DU SECRETARIAT GENERAL

SUPPRESSION : 1 poste d'Agent Administratif Qualifié
CREATION : 1 poste d'Adjoint Administratif

DIRECTION INFORMATION COMMUNICATION RELATIONS EXTERIEURES

SUPPRESSION : 1 poste d'Attaché
CREATION : 1 poste d'Attaché Principal de 2ème classe

SUPPRESSION : 1 poste d'Agent Administratif
CREATION : 1 poste d'Agent Administratif Qualifié

SUPPRESSION : 1 poste d'Agent Technique
CREATION : 1 poste d'Agent Technique Qualifié

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION

SUPPRESSION : 1 poste d'Attaché Principal de 2ème classe
CREATION : 1 poste d'Attaché Principal de 1ère classe

SUPPRESSION : 1 poste d'Agent Administratif
CREATION : 1 poste d'Agent Administratif Qualifié

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

SUPPRESSION : 1 poste d'Adjoint Administratif
CREATION : 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe

SUPPRESSION : 1 poste d'Agent d'Entretien
CREATION : 1 poste d'Agent d'Entretien Qualifié

DIRECTION DES MUSEES

SUPPRESSION : 1 poste de Conservateur du Patrimoine de 1ère classe
CREATION : 1 poste de Conservateur en Chef du Patrimoine

SUPPRESSION : 1 poste de Conservateur du Patrimoine de 2ème classe
CREATION : 1 poste de Conservateur du Patrimoine de 1ère classe

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES

SUPPRESSION : 1 poste d'Agent Technique Qualifié
CREATION : 1 poste d'Agent Technique Principal

SUPPRESSION : 16 postes d'Agent d'Entretien
CREATION : 16 postes d'Agent d'Entretien Qualifié

DIRECTION DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE

SUPPRESSION : 3 postes d'Agent d'Entretien
CREATION : 3 postes d'Agent d'Entretien Qualifié

SUPPRESSION : 1 poste d'Agent Technique Qualifié
CREATION : 1 poste d'Agent Technique Principal

DIRECTION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

SUPPRESSION : 1 poste de Rédacteur
CREATION : 1 poste de Rédacteur Principal

MISSION ENVIRONNEMENT

SUPPRESSION : 1 poste d'Agent Administratif
CREATION : 1 poste d'Agent Administratif Qualifié

DIRECTION DE LA VOIRIE

SUPPRESSION : 2 postes de Technicien
CREATION : 2 postes de Technicien Principal

SUPPRESSION : 2 postes d'Agent de Maîtrise
CREATION : 2 postes d'Agent de Maîtrise Qualifié

SUPPRESSION : 2 postes d'Agent Technique Qualifié
CREATION : 2 postes d'Agent Technique Principal

DIRECTION NETTOIEMENT PARC AUTO

SUPPRESSION : 4 postes d'Agent de Salubrité
CREATION : 4 postes d'Agent de Salubrité Qualifié

SUPPRESSION : 1 poste d'Agent Technique Qualifié
CREATION : 1 poste d'Agent Technique Principal

DIRECTION DES ESPACES VERTS

SUPPRESSION : 1 poste d'Agent de Maîtrise
CREATION : 1 poste d'Agent de Maîtrise Qualifié

SUPPRESSION : 1 poste d'Agent Technique Qualifié
CREATION : 1 poste d'Agent Technique Principal

DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT

SUPPRESSION : 2 postes d'Agent Technique Qualifié
CREATION : 2 postes d'Agent Technique Principal

DIRECTION DES BATIMENTS

SUPPRESSION : 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe
CREATION : 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1ère classe

SUPPRESSION : 2 postes d'Agent Technique Principal
CREATION : 2 postes d'Agent de Maîtrise

DIRECTION DU PARC DES EXPOSITIONS

SUPPRESSION : 1 poste de Rédacteur
CREATION : 1 poste de Rédacteur Principal

SUPPRESSION : 1 poste d'Agent de Maîtrise
CREATION : 1 poste d'Agent de Maîtrise Qualifié

MAISONS POUR TOUS

SUPPRESSION : 1 poste d'Agent d'Entretien
CREATION : 1 poste d'Agent d'Entretien Qualifié

Conformément à la délibération du 9 Mai 1997, modifiant le tableau des effectifs, les trois postes de cadre suivants, sont supprimés :

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- 1 poste de Responsable contractuel

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

- 1 poste de Chargé de Presse Ecrite contractuel

DIRECTION DU PARC DES EXPOSITIONS (NORON)

- 1 poste d'Attaché Principal

SERVICE DE L'ENFANCE : CENTRE DE LOISIRS

A compter du 1er Septembre 1997, les Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) actuellement gérés par la Ville de Niort, le seront désormais par le CCAS. Le Service des CLSH est donc supprimé ainsi que les moyens en personnel. A ce titre, il convient à la date du 1er Septembre 1997 de **supprimer** les postes suivants :

- 1 poste d'Attaché Territorial
- 2 postes de Rédacteur
- 1 poste d'Agent de Maîtrise Qualifié
- 2 postes d'Adjoint Administratif
- 2 postes d'Agent Technique Principal
- 2 postes d'Agent d'Entretien Qualifié

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- modifier le tableau des effectifs comme indiqué ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)